

UE3 Ec2 Mémoire - Recherche
CAHIER DES CHARGES DU PRÉ-MÉMOIRE M1

Version du 29 août 2024

La validation des compétences visées dans la formation Mémoire - Recherche (UE3 Ec2) au niveau M1 s'appuiera sur la rédaction d'un écrit individuel. Cet écrit, dit pré-mémoire, mettra en place les **premières étapes d'une démarche de recherche** dont la mise en œuvre effective sera réalisée en M2, en situation de classe, et développée dans le mémoire.

Structure du pré-mémoire : 15 pages, bibliographie non comprise (hors page de titre et annexes)

Mise en forme générale : Times New Roman 12 ou Arial ou Tahoma ou Verdana, justifié, marges 2,5 et interlignes 1,5, paragraphes identifiables, pages numérotées

- **Page de titre** (cf. modèle en annexe / fin du cahier des charges) ; elle mentionne :

- * NOM, Prénom / niveau – filière
- * thématique générale et question de départ de la démarche de recherche
- * INSPÉ uB / année universitaire / mention de l'UE3 Ec2

La composition formelle de la page de titre peut différer de la mise en forme générale (taille et style de police). Si vous y insérez une image, elle devra être sourcée.

Le certificat signé de non-plagiat (en annexe / cf. fin du CDC) est inséré à la page suivant la page de titre.

- **Parties du pré-mémoire** : Après énoncé en page de titre de votre question de départ et insertion d'un sommaire automatique page suivante (parties listées ci-après), vous rédigerez dans l'ordre :

- l'introduction
- la revue de la littérature
- votre problématique
- l'ébauche du protocole de la recherche
- la conclusion
- la liste bibliographique de vos lectures, avec référencement conforme au style APA.

Votre écrit s'organisera en *parties structurées, avec intitulés mentionnés*.

Introduction : thématique et question de départ (env. 1 page)

L'introduction explicite le pourquoi de votre question de départ, en la contextualisant.

Quel est le sujet que vous avez choisi d'étudier et pourquoi ? La question de départ présente des qualités de *clarté, faisabilité et pertinence*, définit à un premier niveau le projet de recherche, en référant à de premiers éléments d'observation et d'appréciation (des variables) explicites.

Tout au long de votre écrit, vous montrerez régulièrement le lien entre vos lectures et ces variables.

1. Revue de littérature/résumé organisé des lectures/partie théorique (entre 6 et 8 pages)

La revue de la littérature correspond au panorama organisé de l'ensemble de vos lectures.

Il s'agira de présenter une synthèse concise des notions et de la ou des méthodologie(s) retenues dans vos lectures comme pertinentes pour votre sujet, en faisant émerger des axes de recherche.

Les critères de pertinence de vos lectures seront explicités : autorité de l'auteur, niveau, apports significatifs, actualité des données...

Au terme de ce parcours exploratoire, vous pourrez positionner votre recherche, déterminant ce qu'elle est susceptible d'apporter dans le champ scientifique précisé.

Vous insérerez les citations dans le texte conformément au style APA (auteur, date, éventuellement mention de la page si citation d'extrait, alors entre guillemets). Chaque citation sera en concordance avec une référence de la liste bibliographique de fin d'écrit.

NB : Encadré de méthodologie documentaire M1 en ouverture de la revue de la littérature

- ☞ *Au tout début de la revue de la littérature, l'encadré de Méthodologie documentaire comprend :*
- 1) les mots-clés précis définissant votre sujet (env. 5 mots-clés)
 - 2) l'exposé rédigé (7-8 lignes) d'une difficulté rencontrée pour accéder à un type d'information et la stratégie ou méthode mise en œuvre pour y remédier
 - 3) la présentation rédigée (env. 4-5 lignes) d'un outil ou d'une ressource (moteur de recherche, base de données, page ou plate-forme web) à partir de quoi vous avez enrichi de manière significative votre collecte de références, selon des modalités à préciser.

2. La problématique (env. 1 page)

Suite à la revue de la littérature, vous formulerez votre sujet de recherche, en énonçant des hypothèses, mettant en perspective les apports théoriques avec le terrain, une situation de classe. C'est une étape fondamentale pour s'engager dans la démarche réflexive, en reformulant à ce stade la question de départ, pour l'affiner ou la réorienter et en énonçant ainsi votre problématique.

3. Ébauche de la recherche / détermination d'un protocole adaptable / données à recueillir / ébauche de la mise en œuvre prévue (env. 6 pages)

S'ensuivra la réflexion sur l'opérationnalisation de la recherche, avec définition d'un protocole adaptable :

- Quelles observations seraient prioritaires ?
- Quelles variables manipuleriez-vous et comment ?
- Quels facteurs secondaires seront à prendre en compte (contrôler ou mesurer) ?

4. Conclusion : ce que vous a apporté cette ébauche de recherche (env. 1 page)

En fin de M1, vous n'aurez pas de résultats à présenter et discuter : vous ne pourrez pas ici conclure votre démarche, mais vous pourrez finalement mettre en valeur les éléments qui vous auront semblé les plus pertinents et formateurs dans cette élaboration d'ébauche de recherche. Vous pourrez aussi spécifier d'éventuels points de difficultés, notamment pour ce qui est des facteurs secondaires.

5. Bibliographie (env. 1 page)

Classée par ordre alphabétique de noms d'auteurs, conforme au style APA, la liste bibliographique de fin de pré-mémoire présente les références des documents que vous avez mobilisés dans votre écrit. Il y a *concordance* entre les citations dans le pré-mémoire et ces références, l'ensemble suivant donc le style APA, quelle que soit d'ailleurs la partie de l'écrit pour ce qui concerne les citations.

Attendus en matière de sources et donc références bibliographiques

- **Nombre et type de références** : *A minima* 6 références bibliographiques *parmi lesquelles* :
- au moins deux articles de revues scientifiques
 - au moins deux livres (dans lesquels vous pourrez vous appuyer sur *un chapitre*)
 - au moins la moitié de références « récentes » (postérieures à 2010, en fonction du sujet)

6. Annexes : questionnaire(s), séquences *etc.*

❖ CALENDRIER

Les pré-mémoires seront rendus le lundi 21 Mai 2025 (dans le second degré) :

Les pré-mémoires seront déposés systématiquement sur Plubel dans l'espace de dépôt prévu à cet effet.

Un exemplaire papier peut être demandé à la discrétion du référent (éviter l'utilisation de plastique, privilégier le recto-verso).

RAPPEL :

les membres de jury disposent d'outils anti-plagiats de type www.compilatio.net).

Le plagiat est considéré comme une « tricherie » et/ou une « fraude », qu'il soit volontaire ou non de votre part. **En cas de plagiat avéré, la sanction est la suivante** : l'obtention du niveau d'acquisition 0, la convocation du stagiaire par le responsable de site ou second degré et le référent mémoire.

Oral / pré-mémoire

Evaluation orale au sein des 4h de TP méthodologie de la recherche (tâche simple) : présentation orale de l'avancée des travaux (problématique, ébauche de protocole et bibliographie).

Sous-compétences	Critères
<p>▪ Respect des contenus d'une communication scientifique</p>	<p>La présentation doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une introduction avec la présentation de la question initiale et la façon dont elle a évolué en problématique ; -les fondements théoriques ; -l'ébauche d'un protocole.
<p>▪ Pertinence du contenu :</p>	<p>La présentation doit montrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une problématique claire ; -une analyse juste des articles scientifiques ; -une mise en cohérence entre problématique, revue de littérature, et ébauche de protocole.
<p>Niveau d'acquisition : /4</p> <p>Commentaires :</p>	

Ecrit PRÉ-MÉMOIRE MASTER 1 (tâche complexe)
GRILLE DE COMPÉTENCES

Compétences générales	Sous-compétences	Niveaux d'acquisition	Indicateurs
<p align="center">Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves</p>	<p align="center">SC biblio n°1</p> <p align="center">Sait expliciter ses stratégies de recherche bibliographique pour la sélection de sources scientifiques pertinentes pour le (pré-)mémoire</p>	<p>0. L'étudiant ne sait pas reconnaître et caractériser ses besoins documentaires suivant les attendus du cahier des charges.</p>	<p>Omission de l'encadré méthodologique <u>ou</u> formulation trop vague de la démarche, sans mention de mots-clés. Le sujet n'est pas clair, pas explicité en contexte scolaire. Confusions ou erreurs concernant les outils bibliographiques et aussi la nature des informations, les types de documents ; dans la liste bibliographique, on ne distingue pas les 2 articles scientifiques attendus ou 2 livres (ou chapitres).</p>
		<p>1. L'étudiant sait déterminer partiellement ses besoins et sa stratégie de recherche est liminaire. Les attendus du cahier des charge en matière bibliographique sont seulement en partie atteints.</p>	<p>Seule une partie de la démarche est clairement présentée. Mots-clés peu adéquats. Mention approximative d'outils de recherche. La sélection des sources reste confuse. Qualité et nombre de documents attendus ne sont pas atteints au niveau visé (par ex. 1 seul article scientifique référencé).</p>
		<p>2. L'étudiant sait exprimer l'objectif de ses recherches et réfère globalement à des outils pertinents, dans une démarche d'analyse avec des mots-clés relativement précis.</p>	<p>La méthode est explicitée au niveau visé, malgré des approximations sur un ou deux points. Les critères de sélection exposés sont globalement cohérents. Les mots-clés sont globalement significatifs. La liste biblio. compte nombre et types de documents attendus.</p>
		<p>3. L'étudiant met en œuvre des stratégies pertinentes et en rend compte avec exactitude.</p>	<p>Avec des mots-clés de qualité, la démarche critique mise en œuvre est présentée de façon claire, appropriée pour la sélection de sources pertinentes sur le sujet, au niveau M1. Une ou deux imprécisions dans l'exposé ne remettent pas en cause la qualité d'ensemble.</p>
		<p>4. L'étudiant met en œuvre une stratégie fine, avec des outils complémentaires choisis à bon escient</p>	<p>Avec des mots-clés ciblés et complémentaires - suivant moteurs de recherche et bases de données consultés -, exposé de la démarche clair, critique et complet à ce stade. Outils et ressources, y compris de veille, sont cités exactement, avec des critères de sélection bien définis.</p>

Compétences générales	Sous-compétences	Niveaux d'acquisition	Indicateurs
	<p>SC biblio n°2</p> <p>Sait utiliser un style bibliographique - ici style APA (7^e éd.) - pour la rédaction des citations dans le texte et la composition de la liste et des références bibliographiques</p>	<p>0. L'étudiant ne s'est pas conformé dans son écrit au style bibliographique APA et fournit une liste de références inexploitable.</p> <p>Le style APA n'est pas appliqué ou ignoré.</p>	<p>Les citations dans le texte ne sont pas conformes au style APA quant aux mentions attendues (auteur, date, éventuellement pages) et ne sont pas insérées correctement dans la rédaction concernant syntaxe et ponctuation.</p> <p>Moitié des références inexacte dans la forme, avec erreurs éditoriales majeures. La liste bibliographique n'est pas classée.</p>
		<p>1. L'étudiant a utilisé le style APA, de façon approximative pour la liste bibliographique, insuffisante concernant les citations dans le texte.</p>	<p>Rédaction des citations hétérogène, avec erreurs : omission de date, confusion dans citations secondaires, irrégularité des mentions d'auteurs...</p> <p>Liste biblio. en partie classée. Références copiées sans vérification, erreurs dans les autres. Correspondance partielle entre citations dans le texte et références bibliographiques.</p>
		<p>2. Dans son écrit, l'étudiant communique de façon suffisante les références de ses lectures, malgré quelques erreurs formelles ou de données.</p>	<p>Citations dans le texte correctement insérées, avec quelques maladresses (redondances par paragraphe, confusion de date / citations secondaires, imprécisions des auteurs-collectivités...).</p> <p>A deux-trois erreurs près (oubli DOI etc), la liste bibliographique classée est correcte. A un ou deux éléments près, correspondance entre citations et références exacte.</p>
		<p>3. L'étudiant maîtrise les éléments de communication relatifs au référencement de ses sources et à l'insertion d'extraits de ses lectures.</p>	<p>Citations dans le texte bien insérées, précises - y compris données compliquées (citations secondaires, institutionnelles).</p> <p>La liste bibliographique est correcte, classée, avec données exactes, bien mises en forme : identification des sources aisée.</p> <p>La concordance entre citations dans le texte et liste bibliographique est bien établie.</p>
		<p>4. L'étudiant manifeste son aisance à l'usage du style bibliographique APA dans sa 7^e édition.</p>	<p>Citations dans le texte, y compris secondaires, insérées de manière efficace et pertinente, avec tous les éléments requis (dont page, si besoin).</p> <p>Liste bibliographique parfaitement exacte et très claire. Les indications en ligne sont bien spécifiées.</p> <p>Concordance impeccable entre citations et références.</p>

Compétences générales	Sous-compétences	Niveaux d'acquisition	Indicateurs
	Sélectionne et s'approprie les éléments pertinents des recherches en vue de les communiquer	0. L'étudiant ne s'approprie pas les savoirs de recherche.	Résumés hors-sujet, contresens à répétition, reprise de larges passages voire plagiat.
		1. L'étudiant s'approprie trop partiellement les savoirs de recherche.	La reformulation des savoirs de recherche témoigne d'une compréhension insuffisante des ressources mobilisées.
		2. L'étudiant extrait des informations pertinentes sans appréhension d'ensemble de la ressource : les enjeux de l'article ne sont pas cernés.	Informations extraites avec pertinence mais au détriment d'une approche d'ensemble du document. Pas de contextualisation précise de l'objet de recherche, par ex.
		3. L'étudiant sélectionne et reformule des informations pertinentes.	Possibilité de quelques erreurs de restitution du document, mais les informations sont extraites avec justesse.
		4. Compréhension fine, reformulation précise d'informations extraites à bon escient.	Navigue avec aisance dans macro-structure et micro-structure des ressources mobilisées. Contextualisation et mise en perspective par rapport à des savoirs scientifiques plus généraux.
	Articule une démonstration à partir de plusieurs ressources scientifiques pour aboutir à une problématique de recherche sur l'enseignement	0. L'étudiant ne construit pas de démonstration ni de progression.	Une seule ressource mobilisée. Pas de problématique dégagée.
		1. La démonstration est incomplète ou souffre de défauts de raisonnement. Problématique non pertinente ou inexistante.	Le propos mentionne plusieurs ressources mais n'établit pas de lien entre les différentes ressources. Contradictions éventuelles. On n'aboutit pas à un questionnement problématisé.
		2. Un effort de démonstration et de mise en dialogue des ressources scientifiques mais qui reste partiel. La problématique reste générale ou peu opératoire.	L'étudiant a tendance à juxtaposer les idées des ressources plutôt qu'à les faire dialoguer. La problématique reste très générale ou peu opératoire (questionnement assez succinct ; productivité faible du questionnement, restriction à un cycle, confusion affirmation / problématique, propos descriptif qui en reste à une revue de littérature sur l'objet de recherche).

Compétences générales	Sous-compétences	Niveaux d'acquisition	Indicateurs
		3. L'étudiant s'appuie sur une mise en dialogue des ressources pour passer d'un objet de recherche précisément défini à une problématique pertinente et opérationnelle.	Mis à part quelques défauts rhétoriques éventuels dans la construction du raisonnement, celui-ci est cohérent. Il part d'un objet de recherche précisément défini qui conduit à un questionnement et à une problématique pertinente.
		4. L'étudiant fait dialoguer finement les savoirs de recherche pour construire progressivement une problématisation de la question initiale en lien avec l'enseignement.	Aisance rhétorique pour construire un raisonnement qui débouche sur une problématique opérationnelle. Prise en compte des controverses éventuelles sur la question choisie. Sait tirer parti des convergences / divergences entre les ressources. Problématique précise et pertinente.
« Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité »	Construction d'un protocole : propose des pistes de mise en œuvre et des éléments indispensables à l'évaluation de ces pratiques ou dispositifs pédagogiques. Des variantes selon les cycles sont prises en compte.	0. absence de questions de recherche	Les questions indiquées ne relèvent pas d'une recherche opérationnelle et ne permettent pas la construction d'actions en classe.
		1. Formule des questions de recherche non appropriées	Les questions de recherche ne sont pas en cohérence avec l'objet de recherche et ne permettent pas l'élaboration d'un plan d'action ou d'un dispositif pédagogique cohérents.
		2. Formule un protocole précis, opérationnalisable.	Le dispositif pédagogique est cohérent mais reste partiel.
		3. Formule un protocole précis, opérationnalisable et ajustable à tous les cycles	Le dispositif pédagogique est cohérent. Des ajustements (par cycle) au protocole sont proposés mais restent incomplets.
		4. Formule un protocole précis, opérationnalisable, décliné en fonction des cycles et complet qui prend en compte la dimension de l'analyse des données.	Le dispositif pédagogique est cohérent et va jusqu'à anticiper l'analyse des données. Protocole précisément décrit, justifié et problématisé en fonction des spécificités du niveau de classe concerné.

Compétences générales	Sous-compétences	Niveaux d'acquisition	Indicateurs
Maîtrise de la langue	Ecrite	Les étudiant.e.s doivent avoir atteint le niveau 2, soit un niveau correspondant aux exigences orthographiques, syntaxiques, lexicales et formelles du grade de master 1. Un niveau de langue insuffisant ne permettra pas la validation de cette compétence.	<ul style="list-style-type: none"> • syntaxe, • orthographe, • mise en texte (organisation en chapitres, paragraphes, connecteurs, transitions...) • utilisation d'un lexique spécifique à la fois à l'enseignement et à la recherche en sciences de l'éducation

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

**Master 1 Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation
et de la Formation (MEEF)**
Mention 1^{er} degré - Parcours Professeur des écoles – Site de xxx
ou Mention 2nd degré – Parcours xxx

Année universitaire 2024-2025

<p>TITRE</p> <p>Sous-titre</p>

Pré-mémoire présenté par : xxx

Référent-e pré-mémoire : xxx

UE3 Ec2 Faire preuve de réflexivité – Recherche et mémoire

DECLARATION DE NON-PLAGIAT

" Je déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie.

J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle.

Je sais que les propos empruntés à d'autres auteurs doivent figurer entre guillemets. Je m'appuie dans ce mémoire sur des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise. "

Signature :